



N° 19 - Octobre 2023

Ogy-Montoy-Flanville

Bulletin Municipal

www.ogy-montoy-flanville.fr

mairie.omf@orange.fr

Rédacteur François Dietrich

Madame, Monsieur,

Je vous propose de préparer l'avenir de notre village au travers du Plan 2030.

Niché dans un écrin de nature et d'activités agricoles, Ogy-Montoy-Flanville se distingue par son dynamisme, son rayonnement et son attractivité. Fort de ces atouts, je vous propose de poursuivre la décennie en cours avec détermination et ambition.

Notre village doit s'engager à promouvoir une société où chaque citoyen vivra dans un environnement propice à son épanouissement en ayant pour objectif le développement durable garant d'un avenir respectueux de l'environnement et des générations futures.

Je lance une grande consultation citoyenne sur l'avenir d'Ogy-Montoy-Flanville pour favoriser l'émergence d'idées novatrices au travers de 3 ateliers de réflexion pour construire le Plan 2030.

- L'environnement et l'habitat :
 - Comment développer un urbanisme durable ?
 - Comment enraciner la nature dans le village ?
 - Comment réduire les déchets et les pollutions ?

- Bien vivre mon quotidien
 - Quelle politique de la famille ?
 - Quels équipements et services utiles pour demain ?
 - Comment soutenir la vie citoyenne et associative ?

- Développer l'attractivité et la sécurité
 - Comment soutenir l'économie pour produire et consommer local ?
 - Quelle politique de sécurité des biens et des personnes ?

Les réunions se dérouleront de Janvier à Juin 2024 et nous remettrons les conclusions de la consultation citoyenne en Octobre 2024.

Je compte sur vous pour vous inscrire à ces ateliers, par mail : mairie.omf@orange.fr

Bien à vous

Eric GULINO

Maire de Ogy-Montoy-Flanville

Pour contacter Monsieur le Maire 06 08 69 67 18 - eric.gulino@wanadoo.fr

Administration générale

Village d'avenir

La Commune a posé sa candidature au programme "Villages d'avenir" qui vise à aider les communes rurales à réaliser leurs projets grâce à un accompagnement en ingénierie. Le dossier qui sera présenté concerne la rénovation de la ferme située rue du Château.

Eric Gulino

Aménagement et Urbanisme

Création d'un lotissement rue de Pange à Ogy

En 2017, la Commune avait fait l'acquisition d'une maison située 2 rue de Pange à Ogy, sur un terrain de 2 646 m². Cette maison, construite en 1980, présente des désordres et d'importantes fissures dues aux sécheresses.

Suite à l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet d'architecture Tandem et compte tenu des travaux beaucoup trop onéreux de remise en état, le conseil municipal a décidé de démolir cette maison et de créer sur ce terrain un lotissement de 3 parcelles à bâtir pour la construction de 3 maisons individuelles. Ce petit lotissement prendra le nom de lotissement Grand Pré.

Situé à proximité immédiate de l'impasse des Métayers, une partie du terrain à l'arrière sera utilisée pour créer quelques places de parking supplémentaires pour le nouveau lotissement Clos des Métayers. Le virage à l'extrémité de la rue de Pange, qui présente une dangerosité certaine, sera redessiné et les haies arrachées pour donner une plus grande visibilité.



Lucien Dim

Enfouissement des réseaux secs à Ogy, Saint-Agnan et Puche

Dans le précédent bulletin municipal a été annoncée la décision de lancer un programme d'enfouissement des réseaux secs à Ogy (rue Principale, rue de Metz et rue de Pange) et à Saint-Agnan (rue des Marronniers). C'était un engagement de campagne de la municipalité. Le conseil municipal a délibéré en date du 19 septembre 2023 pour étendre l'enfouissement à Puche et procéder à un appel d'offres en 3 tranches, de 2023 à 2026.

Les travaux démarreront en 2024 pour Ogy, 2025 pour Saint-Agnan et 2026 pour Puche.

L'enfouissement des réseaux secs concerne les branchements électriques aériens, la fibre optique et l'éclairage public. Ce sont près de 55 poteaux (béton et bois) qui disparaîtront du paysage, améliorant ainsi la sécurité, la sûreté de fonctionnement et l'esthétique des quartiers concernés.



L'éclairage public sera assuré par une cinquantaine de nouveaux candélabres à ampoules leds. Des coffrets électriques seront installés en limite de propriété et les branchements réalisés jusqu'au compteur des habitations et bâtiments concernés. Ces travaux seront pris en charge par la Commune.

Deux réunions publiques ont eu lieu à la salle polyvalente d'Ogy le 13 octobre 2023 afin d'informer les habitants concernés et de répondre aux préoccupations de chacun. Un compte rendu de la réunion sera remis à chaque riverain intéressé.

Lucien Dim

➤ **Maison médicale : étanchéité et isolation thermique**

Dans le cadre du programme de rénovation thermique des bâtiments de la commune, la maison médicale, située rue du Château à Montoy, a fait l'objet de travaux d'étanchéité de la toiture et d'isolation extérieure en toiture, murs et sous les planchers en vide sanitaire.

Outre les gains énergétiques conséquents attendus (plus de 40 %), c'est aussi une réhabilitation complète de la façade sur les 4 murs extérieurs qui a été réalisée, donnant au bâtiment un aspect totalement neuf.

Le patio, ouvert sur l'extérieur au niveau de la toiture, va être réaménagé par la pose d'un grand velux, afin d'en faire une pièce habitable ou un bureau.



Des travaux d'aménagements électriques ont également été réalisés afin de séparer et individualiser les réseaux à l'intérieur de chacune des cellules de la maison médicale.



Les travaux sont en cours de finition. La réception définitive aura lieu prochainement. La dépense pour ces travaux, d'un montant de 150 000 €, sera couverte par la vente de locaux.

Laurent Erbstosser et Lucien Dim

➤ **Ecole Laveran**



Les congés scolaires d'été ont été mis à profit pour effectuer un certain nombre de travaux à l'école Laveran. Une salle de classe a été entièrement rénovée, ainsi que le bureau des ATSEM. Les toilettes du primaire ont été réhabilitées, de même que le sol de la cantine du périscolaire.

L'ensemble de l'opération se chiffre à 45 000 € TTC.

Alain Bastien

➤ **Eglise de Noisseville**

La Commune a payé sa quote-part (un tiers) pour les travaux réalisés à l'église de Noisseville, à savoir une intervention sur le coffret électrique des cloches (2 827 € HT) et l'installation d'un plancher dans la chambre des cloches (1 988 € HT).

> Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération du développement des énergies renouvelables (ENR) demande aux communes de définir des zones privilégiées pour les différents types d'installations (solaire électrique et thermique, au sol, en toiture ou en ombrières, projets compatibles avec des parcelles agricoles, géothermie, éolien terrestre ...).

Il s'agit donc d'une cartographie communale qui explique les potentiels des parcelles ciblées. Elle n'est pas exhaustive, mais vient mettre en lumière certaines capacités pour susciter la construction de projets cohérents. Des panneaux sur de grandes surfaces de toiture (sur les équipements publics par exemple), des sites délaissés propices à la production d'énergie (en particulier aux abords de l'A4) ou même des parkings ombragés par des structures productives (notamment dans les zones d'activités) : de nombreuses idées peuvent émerger.

Une première proposition de délimitation des zones a été présentée au conseil municipal de septembre. Cette démarche est accompagnée d'une concertation locale avec les habitants, qui ont la possibilité de consulter le dossier en mairie aux heures d'ouverture et d'y joindre leurs remarques par courrier ou courriel durant le mois d'octobre.

Exemples d'installations en toiture ou en ombrière



Parking



Industrie



Modules agrivoltaïques

Damien Levé

> Enquête publique zonage d'assainissement

La Communauté de Communes du Haut Chemin - Pays de Pange assure la compétence de l'assainissement. Une enquête publique s'est déroulée sur son territoire afin de déterminer les zones des communes qui vont demeurer en assainissement non collectif, c'est-à-dire non raccordées à une station d'épuration. Pour Ogy-Montoy-Flanville, ce sont les territoires de Puche, Lauvallières et l'Amitié (proche de Noisseville) qui sont classés en assainissement non collectif. Cela signifie que les habitations qui sont construites sur ce secteur devront se raccorder à une fosse septique.

Eric Gulino

☐ Services aux habitants

> Cérémonie de remise de drapeaux



Sous l'égide de l'Union Nationale des Combattants, s'est déroulée le mercredi 27 septembre la cérémonie de remise de drapeaux aux enfants des écoles de la Communauté de Communes du Haut Chemin - Pays de Pange, dans le magnifique cadre des jardins du château de Pange. Pour l'école Laveran, ce sont Titouan Nuel pour Ogy-Montoy-Flanville et Jeanne

Nicloux pour Coincy qui seront les premiers porte-drapeaux et qui auront l'honneur de représenter les 2 communes lors des prochaines cérémonies patriotiques.



> Maraîchage

Avec près de 3 tonnes de compost pour enrichir le sol, une chasse effrénée aux limaces tous les matins, les premiers légumes ont été récoltés dès le mois de juillet : tomates, concombres, melons, courgettes...

Les récoltes en conversion bio sont vendues à des restaurateurs, petits magasins. Des paniers solidaires sont également destinés à des personnes en grande précarité.

Il est en projet une vente de paniers aux habitants.

Quentin accueille avec plaisir tous ceux qui le souhaitent au jardin communal, près du Rucher. Les premiers choux et poireaux sont attendus pour bientôt ...



Marina Gautier

> Seniors

La réouverture du lieu de convivialité pour les seniors s'est effectuée le jeudi 5 octobre, de 14h à 17h.

Le thé dansant aura lieu le samedi 21 octobre, à partir de 15h, dans la salle des fêtes à Ogy. Il sera animé par Bruno Gilson.

En fin d'année, l'équipe municipale procédera à la distribution des colis de Noël pour les seniors.

Il est rappelé que le public concerné se compose des personnes âgées de 70 ans et plus.

Monique Guillaume

> Enfance et Jeunesse

La Commune se met en 4 pour ses ados. En 4 ? Oui effectivement, avec 4 grandes animations ludiques, sportives, culturelles ou gourmandes cet été et jusqu'en fin d'année, organisée par le CCAS.

● Tournoi de foot (8 juillet)



La seconde édition de cette manifestation a encore été une réussite par un samedi ensoleillé et convivial. Près de 80 jeunes, répartis en 2 poules de 4 équipes, se sont affrontés dans la bonne humeur. C'est l'équipe du "FC Metz" qui a remporté la coupe qui sera remise en jeu l'an prochain. Côté communication auprès des 10-18 ans, tout est mis en œuvre pour toucher le plus grand nombre. Les personnes qui n'auraient pas reçu les invitations aux différentes manifestations sont invitées à se rapprocher de la mairie qui ajustera ses mails de diffusion.

● Sortie à Pokeyland (2 septembre)

La fin des vacances d'été a été agrémentée par une sortie au parc d'attractions de Pokeyland. Paintball, accrobranche ou water-jump : les sensations fortes étaient au rendez-vous.



● Fête du village (16 septembre)



Les ados s'intègrent de plus en plus à la vie de la commune. Pour preuve leur heureuse initiative de tenir un stand de vente de cocktails (sans alcool bien sûr !) lors de la fête du village. Les bénéfices serviront à financer les prochaines bonnes idées. Un bonus qui a rencontré un franc succès !

● Atelier pâtisserie avec les seniors (18 novembre)

Avant Noël, il sera temps de se mettre aux fourneaux lors d'un atelier de pâtisserie mêlant le savoir-faire des anciens et la gourmandise des plus jeunes.

Marina Gautier et Damien Levé

➤ Vélobus



En association avec Metz Pôle Services, la Commune s'est lancée dans l'expérimentation d'un nouveau mode de transport collectif et collaboratif avec assistance électrique, baptisé Vélobus, sur la période de septembre à décembre 2023. Il s'agit d'un minibus de 9 places (8 passagers et 1 chauffeur qualifié). Ce mode de déplacement doux et actif est dédié aux élèves scolarisés en élémentaire. Il est à la fois un outil pédagogique, un moyen de transport écologique et permet de répondre en partie aux problématiques de circulation devant l'école. Les enfants

participent à la traction électrique du vélo en pédalant. Considéré comme un vélo par la législation, doté de 4 roues, le Vélobus est parfaitement stable et s'insère dans les règles du code de la route. Son éclairage puissant et ses dispositifs réfléchissants lui assurent une bonne visibilité sur les périodes nocturnes. Deux secteurs sont ciblés à environ 2 km de l'école et répartis dans la semaine : Le Cugnot le lundi et le jeudi, Flanville le mardi et le vendredi.

Damien Levé

➤ Participation aux frais de fonctionnement des écoles

Pour l'année scolaire 2021/2022, la contribution a été fixée à 1 033,54 € par élève scolarisé à l'école maternelle et ne résidant pas dans la commune. Pour ceux fréquentant l'école primaire, la contribution se chiffre à 268,72 €.

➤ Subvention aux écoles

Une subvention de 3 000 € est attribuée à la coopérative scolaire de l'école élémentaire pour participer aux achats de matériel pédagogique.

➤ Modification de la tarification de location des salles communales

Suite à la modification du règlement de location des salles communales, une nouvelle tarification est applicable à partir du 20 septembre 2023, pour les habitants du village.

- salle des fêtes de Ogy : 450 € pour 48h (samedi et dimanche), 250 € pour 24h (du lundi au vendredi).
- salle communale de Montoy-Flanville : 350 € pour 48h (samedi et dimanche), 200 € pour 24h (du lundi au vendredi).

Gilles Voituret

➤ Convention pour l'exploitation de la fourrière municipale

Selon le code rural, chaque commune doit disposer soit d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune. Dans un objectif de mutualisation de ce service, la Commune a signé une convention tripartite avec la CCHCPP et la fourrière "2ème chance" de Richemont.

➤ Tri sélectif : sacs jaunes

Les emballages imbriqués ou emboîtés les uns dans les autres ne sont pas reconnus par les automates au centre de tri et ne sont donc pas recyclés. Pour qu'ils connaissent une seconde vie, il convient de les mettre séparément dans le sac jaune. Pour mémoire : depuis 2022 les sacs jaunes peuvent recevoir emballages plastiques, pots de yaourt, beurre, crème, petits objets en aluminium, etc.



Gilles Voituret

➤ Bourse aux livres

L'ASLC organise une bourse aux livres le dimanche 29 octobre à la salle des fêtes à Ogy, de 9h à 17h. De nombreux ouvrages en tous genres seront proposés à un prix modique. La recette de la manifestation servira à acquérir de nouveaux ouvrages pour étoffer la bibliothèque qui est ouverte tous les samedis de 10h à 12h, rue Principale à Montoy, en face du Lavoir.

Andrée François

➤ Tournée des calendriers des sapeurs-pompiers

Depuis presque 3 ans, les secours sur la commune sont assurés en première intervention par l'unité opérationnelle des sapeurs-pompiers de Courcelles-Chaussy.

De ce fait, et avec accord de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Metz/Peltre, les tournées des traditionnels calendriers sur notre commune seront effectuées par les sapeurs-pompiers de Courcelles-Chaussy, pour la première fois à partir de cette année.

Pour information et suite à plusieurs démarchages de faux agents les années précédentes :

- les pompiers passeront de porte à porte les week-ends ainsi que certains soirs de semaine de début novembre jusqu'à mi-décembre.

- aucune tournée ne sera effectuée après 20h.

- les calendriers possèdent l'inscription "Courcelles-Chaussy" ainsi que l'année 2024 sur la page de couverture.

- les pompiers disposent de leur carte sapeur-pompier et seront en mesure de la présenter.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !



Gilles Voituret

➤ Hommage citoyen

Le Maire a souhaité réunir la population pour un temps de recueillement et d'hommage à la mémoire de Dominique Bernard, professeur de Lettres assassiné le 13 octobre, au lycée Gambetta d'Arras.

Entouré des enseignants de l'école Laveran, le Maire a exprimé la profonde douleur ressentie face à cet acte de violence insensé, qui a coûté une vie innocente et semé la terreur.

Cette cérémonie a été l'occasion de rendre les honneurs à toutes celles et ceux qui ont choisi avec dévouement le métier d'enseignant car ils sont un rempart contre les fanatiques et les terroristes en ouvrant les yeux, les oreilles et la bouche des nouvelles générations.



➤ Fête du village et brocante

Le samedi 16 septembre, de très nombreuses familles de la commune étaient au rendez-vous pour participer à la « fête du village ».

De la balade à poney en passant par le chamboule tout, les jeux gonflables ou la pêche aux canards, le ravissement se lisait sur les visages des enfants mais aussi des parents qui ont également fait de belles photos avec les mascottes de la Pat'Patrouille.



Le stand de la maquilleuse n'a pas non plus désempilé et tous les enfants sont repartis grimés selon le motif qu'ils avaient choisi.

Cette année, un nouveau stand, le stand « Cocktails », tenu par des ados du village, a fait sensation et leurs boissons sans alcool ont été très appréciées. On a pu voir de vraies graines de mixologues en cocktails soft.

Cette belle soirée était animée musicalement par Bruno Gilson qui a fait danser tard dans la nuit les participants sur un plancher installé par les bénévoles



Merci au public qui, très nombreux, a par sa participation encore une fois contribué pleinement à la réussite de cette belle soirée, achevée en apothéose avec un superbe spectacle de fontaine musicale.

Merci aussi à tous les bénévoles, qui répondent toujours présents pour permettre l'organisation de telles soirées où chacun profite d'instant de détente, de convivialité et d'échanges.

Dimanche 17 septembre, plus de 90 exposants ont répondu présents au comité des fêtes pour venir s'installer dans les rues du village.

Accueillis dès 6 heures par les bénévoles, ils ont eu droit à un café - brioche de bienvenue. La météo étant de la partie, de très nombreux chineurs ont déambulé devant les stands toute la journée afin de dénicher l'article tant convoité. Tous, petits et grands, ont pu profiter de délicieuses crêpes.



Gilles Voituret

➤ Monument du Souvenir Français de Noisseville

La municipalité, le comité des fêtes, les ados et les enfants de l'école ont activement participé à l'imposante cérémonie organisée au monument du Souvenir Français à Noisseville, à l'occasion du remplacement de la statue de la Lorraine, volée il y a 2 ans.

